



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 février 2015  
Français  
Original : anglais

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Onzième session

New York, 4-15 mai 2015

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Débat multipartite

### Débat multipartite

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

La participation des représentants des grands groupes définis dans le programme Action 21 aux sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts a fortement augmenté au fil du temps. Le Forum a reconnu l'utilité de leur contribution et les a encouragés à participer activement. En application de ses résolutions 1/1 et 7/1, le Forum tient un débat multipartite à chacune de ses sessions.

Durant le débat, qui se tiendra pendant la première semaine de la onzième session du Forum, les représentants des grands groupes échangeront leurs points de vue sur des questions relatives au thème général « Forêts : progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts ».

La présente note rend compte des actions menées depuis la dixième session du Forum et décrit les modalités du débat qui se déroulera à sa onzième session.

\* E/CN.18/2015/1.



## I. Introduction

1. Le Forum des Nations Unies sur les forêts a été créé par la résolution 2000/35 du Conseil économique et social. Il est ouvert à tous les États Membres et doit exercer ses activités de façon transparente et participative. La participation des partenaires les plus divers du secteur forestier est considérée comme essentielle dans l'optique d'une gestion durable des forêts. C'est la raison pour laquelle le Forum se félicite, depuis sa création, du rôle joué par les neuf grands groupes définis dans le programme Action 21 (commerce et industrie, enfants et jeunes, agriculteurs et petits propriétaires forestiers, populations autochtones, collectivités locales, organisations non gouvernementales, communauté scientifique et technique, femmes, travailleurs et syndicats) dans la mise en place d'une gestion durable des forêts.

2. Le Forum a fait participer de plus en plus activement les différents partenaires à ses travaux. À sa dixième session, il a adopté la résolution 10/1 sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, les contributions régionales et sous-régionales, les forêts et le développement économique et le renforcement de la coopération. Il a invité les États Membres à renforcer le rôle et promouvoir la pleine participation de tous les acteurs concernés par le secteur forestier, notamment les peuples autochtones et les populations locales, en ce qui concerne la gestion durable des forêts, les possibilités d'emploi et de formation, le développement rural, les innovations technologiques et le transfert de technologies, la recherche-développement et la diversification des marchés, des biens et des services. Il a encouragé les États Membres, les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les organisations régionales et sous-régionales et les parties prenantes concernées à partager leur expérience, les enseignements acquis et les bonnes pratiques en matière de gestion durable des forêts, notamment par l'intermédiaire de sites et de projets pilotes. Il a encouragé les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux et les grands groupes à continuer d'apporter une contribution coordonnée au Forum et a invité les États Membres, la communauté des donateurs et les organisations membres du Partenariat à soutenir ces efforts. Il a en outre prié le secrétariat du Forum de poursuivre et renforcer ses activités visant à mobiliser efficacement tous les grands groupes.

3. Entre les sessions, le secrétariat du Forum a travaillé en étroite collaboration et concertation avec les coordonnateurs de chaque grand groupe<sup>1</sup> pour organiser et planifier le débat multipartite et renforcer la participation des parties prenantes aux activités liées à l'arrangement international sur les forêts, dans le respect du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social. En concertation avec le secrétariat, les coordonnateurs présentent au Bureau du Forum les modalités d'organisation du débat multipartite, qui portent tant sur la forme que sur le fond, afin qu'il les examine.

4. Pour pouvoir participer pleinement au débat général, les grands groupes ont créé des associations et des réseaux qui contribuent à renforcer leurs capacités et à faciliter l'échange de données d'expérience entre leurs membres. Ils ont, entre autres, élaboré un document de travail conjoint et un exposé portant sur des sujets

---

<sup>1</sup> La liste complète des coordonnateurs des grands groupes est disponible à l'adresse suivante : [www.un.org/esa/forests/contacts-major\\_groups.html](http://www.un.org/esa/forests/contacts-major_groups.html).

de préoccupation communs. Sept des neuf grands groupes seront représentés au débat; les deux autres (le commerce et l'industrie et les collectivités locales) ne le seront pas car il n'existe pas de réseau à même d'apporter une contribution au nom de différents membres de ces deux groupes.

5. La présente note a été établie en vue de faciliter le dialogue. Un document de travail établi conjointement par les coordonnateurs de la plupart des grands groupes<sup>2</sup> en consultation avec leurs réseaux et avec le concours du Partenariat des grands groupes sur les forêts (organisation de coordination entre les grands groupes du Forum), figure dans un additif à la présente note (E/CN.18/2015/6/Add.1). Il servira de fondement au débat durant la session.

6. Des recommandations visant à faire participer davantage les parties prenantes aux activités concernant l'avenir de l'arrangement sur les forêts figurent dans le rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'efficacité de l'arrangement sur les forêts et de toutes les options futures (E.CN.18/2015/2).

## **II. Renforcement de la participation des parties prenantes aux travaux du Forum**

7. Les organisations de la société civile font partie intégrante du Forum. Leur participation peut leur donner le sentiment de contribuer davantage aux résultats et leur permettre de mener des actions plus efficaces sur le terrain, contribuant ainsi aux activités de gestion durable des forêts menées par le Forum. Il est particulièrement important qu'elles prennent une part active au débat multipartite pour qu'un éventail de points de vue et de sujets de préoccupation concernant l'avenir de l'arrangement international sur les forêts soient abordés à la onzième session.

8. Entre les sessions, le Forum a considérablement renforcé la participation des grands groupes à ses activités. Leurs représentants ont apporté une contribution importante aux travaux sur l'arrangement international sur les forêts. Ils ont participé à un atelier visant à faciliter le dialogue sur l'arrangement, qui s'est tenu à Vienne en octobre 2013, ainsi qu'aux première et deuxième réunions du groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts, qui se sont tenues respectivement à Nairobi en février 2014 et à New York en janvier 2015. À la demande du secrétariat du Forum, les coordonnateurs ont présenté deux contributions au groupe spécial : un document élaboré conjointement par tous les grands groupes et un document élaboré par le grand groupe des enfants et des jeunes. Leurs propositions et observations sur les différentes questions examinées ont fait l'objet d'un débat ouvert, au même titre que celles des experts. Cette pratique devrait être poursuivie à l'avenir, notamment dans le cadre des activités menées entre les sessions.

9. Les grands groupes organiseront en mars 2015 une conférence sur le thème « Gestion durable des forêts : concevoir les vecteurs permettant de sécuriser les moyens de sa mise en œuvre ». Cette réunion sera l'occasion pour les représentants

---

<sup>2</sup> Enfants et jeunes, populations autochtones, communauté scientifique et technique, agriculteurs et petits propriétaires forestiers, femmes, travailleurs et syndicats. Le grand groupe des organisations non gouvernementales était absent car il n'avait pas suffisamment de temps pour participer pleinement aux consultations.

des grands groupes d'apporter une contribution notable aux discussions concernant l'examen de l'arrangement international sur les forêts. Le principal objectif est de mieux faire appliquer les décisions prises par le Forum en vue de promouvoir la gestion durable des forêts parallèlement à la mise en place d'une institution dotée des moyens nécessaires pour établir et mettre en œuvre des projets futurs, et de formuler des recommandations précises, qui seront examinées à la onzième session. Les conclusions de la réunion seront présentées à la session.

### **III. Débat multipartite de la onzième session du Forum**

10. Le Forum a toujours encouragé les organisations relevant des grands groupes concernées par la question des forêts à participer au débat multipartite et, le cas échéant, aux débats régionaux et sous-régionaux sur ce thème, afin qu'elles puissent faire part de leurs avis et de leurs idées sur le programme de travail du Forum et échanger leurs vues et expériences avec d'autres participants. La manière dont se déroule le débat favorise la participation équilibrée des parties prenantes issues des grands groupes et des différentes régions. Le débat s'est révélé être une occasion unique pour les partenaires du secteur forestier de réellement contribuer aux discussions portant sur les principaux thèmes du Forum, enrichissant ainsi l'arrangement international sur les forêts par la diversité des points de vue qu'ils ont exprimés sur des questions relatives à la gestion durable des forêts, à l'application de l'instrument juridiquement non contraignant sur les forêts et à la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts.

11. Le débat se tiendra dans la matinée du 5 mai 2015. Les représentants des grands groupes présenteront les conclusions formulées dans le document de travail conjoint, notamment les domaines d'activité prioritaires et les recommandations. La présentation sera suivie d'un débat d'orientation avec des représentants d'États Membres et d'organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. Les hauts représentants des grands groupes seront aussi invités à exprimer leurs vues et à faire part de leurs commentaires pendant le dialogue de haut niveau avec les dirigeants des organisations régionales, qui aura lieu dans l'après-midi du 14 mai. Ils seront également invités à le faire tout au long de la session lorsque le président ou les vice-présidents animant les débats le jugeront utile.

### **IV. Conclusion**

12. En règle générale, les travaux du Forum se déroulent dans un esprit d'ouverture et de transparence, ce qui permet aux parties concernées d'y participer et d'exprimer leurs vues sur tous les aspects des politiques publiques et des pratiques relatives à la gestion durable des forêts. Le débat multipartite et les activités menées par le Forum entre les sessions sont essentiels pour permettre la participation active et réelle de la société civile. Le secrétariat du Forum et les coordonnateurs des grands groupes coopèrent étroitement et mènent des consultations. Il est essentiel de maintenir le caractère multipartite du Forum et d'encourager la participation active de toutes les parties prenantes pour promouvoir efficacement la gestion durable des forêts après 2015. Étant donné qu'à sa onzième session le Forum décidera de l'avenir de l'arrangement international sur les forêts, il importe que les États Membres jettent les bases d'un dispositif solide associant les représentants des grands groupes qui participent généralement aux travaux du Forum et, plus largement, les autres partenaires de poids.